E.—Quatre taures Ayrshire do t deux de 2 aus donnant veau verseur de la contraction de la contraction

E.—Une paire de juments noires pour arosse. Taureaux et femelles Ayrshira le tout age, Généalogie au Livre d'Or, crédité. S'adresser à J.-Chs. Arms-labriel de Brandon, eté. Berthier,

E.—Veaux males de race Ayrabire pur de gros records pour la production du côtés, le prix \$25.00 chacan avec leurs supeau dument accrédité. Wilkins ham, Qué. 45.46 xo6

RE.—Taureau Ayranire de deux au le premier prix à l'exposition ei trois veaux mâles de l'unit me disses d'un an et de l'année dont que oviciment d'un taureau d'enrégist ur. Tous descendent d'un troupe sontrolé. Satisfaction garantie et per S'adresser à Joseph Castongu ulnaies, comté l'Islet, F. Q. B.

AIL ENGRAISSE PLUS VITE, tes donnent également plus de décornées. Rapporte de 15 à us par quintal que les animaux s. Recommandé par le gouver-déral. Employez le DECOR-YSTONE. En vente chez votre la force par le gour de la force de la le ferronnerie, ou écrivez direc-Keystone Dehorner Co., 2191/2 Toronto.

A VENDRE"

er aux RR. PP. TRAPPISTES. La Trappe, Qué

OI POUR TOUS

PEAU SUR LES FONDS INFEtéponse à A. C. F. P.)—Q. J'ai un
sur le premier rang et qui est plus
terre de mon voisin située sur le
gi, il n'y a pas de cours d'eau, mais
coule le printemps et dans la cru dos
mit; Cette cau descend sur une lonon un demi mille sur la terre de mon
uite traverse d'antres terres pour se
'ière. Est-ce que je suis obligé de conau jusqu'à la rivère; dans l'affirmaat les travaux que l'ai faire'
strait un petit pont sur ce cours d'eau;
de faire et d'entretenir ce pont, ou
riétaire du chemin qui en a la charge;
cun sete d'accord ni procès-verbal
ce fossé d'égout?
civil à l'article 501 déclare que: "les
re sont assujettis chyers ceux qui sont
recevoir les eaux qui en découlent naans que la main de l'homme y ait constaire inférieur ne pout pas élever de-

taire inférieur ne peut pas élever de éche cet écoulement, et le propriétaire seut rien faire qui aggrave la servitude ieur."

seut rien faire qui aggrave la servitude ieur."

t à dire que si notre correspondant a basé d'gout, mais que celui-ci n'augservitude des terres situées sur un mil n'est pas obligé de faire des travaux se inférieurs.

té décidé dans une cause de Majeau va de de de de de de l'est et de l'est et l'écidé dans une cause de Majeau va de de l'est et de l'est et l'écidé dans une cause de Majeau va re de l'est et de l'est et l'est

r, en autant qu'il est besoin pour errains bas et marécageux. k à faire sur ces cours d'eau peuvent par règlements; procès-verbaux ou

rd'.

oncerne la construction du pont qui
ssé dont notre correspondant nous
sommes d'opinion que si ce pont ne
e fossé en question, et a peu d'imporit être obligé de l'entretemir, à moins
éve pont ne soient d'utilité publique
il devrait tomber soit aux frais de la
oit aux frais du propriétaire du che-

ON DE DETTES.—(Réponse à L. B.) lu du foin pour une certaine somme, l'on m'a informé ensuite que mon mai.

mai, ses plus tard je tui ai écrit, et ne receponse, je lui ai téléphoné chez son
à ce moment, il m'a promis de me
leiques jours.
voyé jusqu'à une lettre recommanr plus de succès; comment pourraistte somme, et ai-je le droit de luigistrement de la lettre?

n débiteur refuse de payer après aiement faite par le crésneier, il ne charger un avocat de prendre action eur, pour obtenir paiement, demande de paiement par leifie re-sus ne croyons pas que le créancier met le coût dans son action. s, le créancier pourrait-il réclamer les omme, si ectte dette est échue depuis u'il ait êté convenu à cette époque du ntérêts, poudant fers done bien de confier sa i homme de loi, s'il ne peut arriver ioyens à se faire payer, si son débis-ellement des biens pour garantir sa

LA LOI POUR TOUS

Consultation légales, par Letarte & Rioux, avocats du Darryeau de Québe

many can and com-

Avis important.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment riés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal; 10 Seuls les abontés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande le renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 20 Les questions doivent être adressées directement au Builein; 30 Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les as extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 40 Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

FABRICANT DE BEURRE.—(Réponse au mémo)—Q. Nous avons un fabricant de beurre qui su son succédé sur l'emplacement en que sur le leur de la sur le fabricant de beurre qui demeure dans is paroisse voisine et dans un autre comté; mais ce garçon travaille, pour son pére, c'est-à-dire qu'll lui fait parvenir son salaire à chaque mois. A l'automne le fils vient demeurer à la maison of il a, semble-t-il, sa résidence. Este ca que ce farçon peut entre sur la litse électorale comme fils de propriétaire vu qu'il travaille pour le compte de son père?

R. La question de la résidence du fils est essentielle ici, pour donner au fils du propriétaire le droit de voter dans la même municipalité, lorsqu'il s'agit des élections municipales.

Il nous paratt que la résidence habituelle du fils est chez son père, bien qu'il travaille au dehors pendant une certaine saison de l'année, puisque c'est dant une certaine saison de l'année que le construction faite sur un lot de terre dont l'emporte sur le leur d'année, puisque c'est dant une certaine saison de l'année, puisque c'est dant une certaine saison de l'année, puisque c'est dant une certaine saison de l'année, puisque c'est de l'emporte sur le leur d'année, puisque c'est de l'emporte sur le l'emporte sur le leur d'année, puisque c'est de l'emporte sur le leur d'année, puisque c'est de l'emporte sur leur d'année, puisque l'est de le propriété.

LE BULLETIN DE LA FERME

R. La question de la résidence du fils est essentielle tic, pour donner au fils du propriétaire le droit de voter dans la même municipalaité, lorsqu'il s'agit des élections municipales.

Il mous paraît que la résidence habituelle du fils est ches son père, bien qu'il travaille au dehors pendant une certaine saison de l'année, puisque c'est ches le père qu'il retourne habituellement et qu'il y laisse les effets et le linge qui lui appartiement. La loi est assez large sur le sens du mot résidence: a loi fédérale comme celle qui préside les élections nunticipales.

VOS **IMPRIMES**

POUR VOTRE COMMODITÉ

nous mettons à la disposition de la clientèle de la cam pagne et du district, notre service d'impression. Nous sommes outillés pour exécuter tous travaux d'impressions, entre autres :

FORMULES, LETTRES DE EN-TÊTES DE LETTRES, FAIRE-PART CIRCULAIRES, FACTURES, Etc., Etc.

Nos prix sont modiques. Demandez cotations. Prompte livraison.

LE "SOLEIL" Ltée

The state of the property of t

At Control of